



CALAIS

3^{ème} EPREUVE DU CIRCUIT REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE FLEURET SENIOR (OPEN)

Date : dimanche 14 avril 2024

Lieu : Salle Vauban – rue Dieudonné Boufflers – 62100 CALAIS
Coordonnées GPS : Latitude : 50.94936 Longitude : 1.83198

Horaires :

Sénior H et D	Appel	11 h 30
	Scratch	11 h 45
	Début	12 h 00

Ouverture de la salle : 8h30

Correspondant : M. Cédric CRUSSARD – président – 06.32.24.37.96
calaisescrime@gmail.com

Formule : Cf. Règlement Sportif du Comité Régional Escrime HdF page 20
1 tour de poules sans éliminés – tableau d'éliminations directes sans repêchage. La 3^{ème} place n'est pas tirée.

Inscriptions : Le **mercredi 10 avril 2024** (23H59 dernier délai) est fixé comme date limite d'engagement.

Ils seront effectués exclusivement par les clubs, en ligne sur le site de la FFE
<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

Pour les étrangers, les inscriptions se feront par mail : calaisescrime@gmail.com (présentation de la licence à la table d'inscription)

Engagements : **Sénior** : droit d'engagement de **10 €**.



A payer obligatoirement en ligne via HelloAsso en cliquant sur le lien suivant ou le QR code <https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-calais/evenements/circuit-regional-fleuret-senior-dimanche-14-avril-2024>

En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

Arbitrage : auto-arbitrage, avec obligation d'arbitrer le match suivant après élimination

Equipement : Cf. Règlement FFE

Règlement : Cf. cahier des charges FFE et Comité régional

Récompenses : Les 4 premières dames et les 4 premiers hommes sont récompensés

Accès aux pistes : outre les tireurs, l'accès aux pistes sera autorisé au comité organisateur, aux arbitres et aux maîtres d'armes

Directoire technique : Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement de la FFE

Restauration : Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition. Paiement CB accepté.

Suivi de la compétition : sur le site Engarde <https://engarde-service.com/>

